

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À  
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Rejeté

N° DN396

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Limongi, M. Boccaletti, M. Giletti, Mme Colombier, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet,  
M. Jacobelli, M. Jenft, Mme Lavalette, Mme Lechon, Mme Martinez, M. Monnier, M. Sabatou et  
M. Tonussi

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« de consolider la montée en gamme du soutien logistique »

les mots :

« d'amorcer une amélioration du soutien logistique, longtemps sous-dimensionné au regard des exigences opérationnelles, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement d'appel vise à souligner que les fonctions de soutien, essentielles à l'efficacité opérationnelle de nos armées, demeurent encore aujourd'hui sous-dimensionnées au regard des besoins.

Si des premières améliorations sont engagées, celles-ci restent limitées au regard des lacunes accumulées, notamment dans des domaines structurants comme la logistique et la mobilité stratégique.

En tant que rapporteur d'une mission d'information sur la mobilité stratégique, j'ai pu constater l'ampleur des fragilités existantes et la nécessité de poursuivre, dans la durée, les efforts engagés afin de garantir la cohérence et la résilience de notre modèle d'armée.